



P R I X V E R S A I L L E S

ÉDITION 2018

Règlement de candidatures – Concours étudiant

*« Imaginer un nouveau stade
et aménager les docks de Liverpool »*

Conformément au règlement détaillé ci-dessous, les candidatures seront reçues par le Secrétariat du Prix Versailles jusqu'au 15 avril 2018 à minuit, heure de Paris, France.

Ceci est additionnel à l'actuel appel à candidatures pour le Prix Versailles 2018, le Prix mondial d'architecture des magasins, hôtels et restaurants.

ARTICLE 1 - Contexte

Compte tenu de l'accord donné pour la construction d'immeubles de grande hauteur à Liverpool Central Docks et maintenant un nouveau stade proposé à Bramley Moore Dock dans le développement de Liverpool Waters le long de la rivière Mersey, le Site de Liverpool inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en 2004 a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en péril en 2012, et risque désormais d'être retiré de la Liste du Patrimoine mondial en 2018.

Convaincu que la conservation du patrimoine est compatible avec le renouvellement et le développement urbain, ce Concours d'idées d'étudiants doit contribuer à la réflexion sur la manière dont les friches portuaires peuvent être réaménagées pour répondre aux besoins actuels et futurs de la ville et optimiser le potentiel de Liverpool, sans porter atteinte à la valeur universelle exceptionnelle de ce Site du Patrimoine mondial protégé par la Convention du Patrimoine mondial de 1972 et guidé par les Recommandations opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial.

Reconnaissant l'importance du football pour l'identité de Liverpool, les participants sont invités à inclure des idées pour un nouveau stade dans le contexte d'un design urbain et sensible lié à cette ville exceptionnelle d'importance mondiale.

ARTICLE 2 - Objectif

L'objectif du « Concours étudiant » 2018 (ci-après dénommé « Concours étudiant ») est de solliciter des idées à la fois sur le design urbain et l'architecture écologique contemporaine à usage mixte, résidentiel et commercial, pouvant être introduits dans le tissu urbain historique existant :

- (1) Design urbain et sensible lié à une ville du Patrimoine mondial ;
- (2) Stade de football innovant soit à l'emplacement actuel de l'un des deux stades à côté de Stanley Park, soit près des docks mais en dehors de la zone centrale du Patrimoine mondial, ce qui ne portera pas atteinte à la valeur universelle exceptionnelle.

En ce qui concerne un nouveau stade près des docks, les participants sont invités à considérer en particulier la zone délimitée à l'ouest par Regent Road, au nord par l'A5054, au sud par Walter Street et à l'est par Great Howard Street; dans la zone des Ten Streets au nord de Stanley Dock (Titanic Hotel) et à l'est de Bramley Moore Dock.

En gardant à l'esprit l'inévitabilité du changement et l'évolution continue des villes, l'objectif n'est pas de promouvoir une imitation du passé mais de solliciter des expressions urbaines et architecturales contemporaines qui puissent être en harmonie avec les valeurs des Sites du Patrimoine mondial.

Ce patrimoine d'une valeur universelle exceptionnelle peut servir de tremplin pour le développement futur de Liverpool et le bien-être socio-économique de ses habitants (détails et cartes disponibles sur <http://whc.unesco.org/fr/list/1150>).

La Recommandation de l'UNESCO de 2011 sur le Paysage urbain historique offre un cadre théorique pour le concept de la coexistence de différentes couches historiques dans les villes (texte intégral et outils de mise en œuvre disponibles sur <http://whc.unesco.org/fr/hul>).

Cette distinction se présente sous la forme d'un certificat et d'un trophée remis à l'équipe gagnante.

Le Concours étudiant vise à stimuler la réflexion créative et les idées à l'intérieur et autour des Sites du Patrimoine qui peuvent contribuer au bien-être et à la prospérité de la ville sans compromettre l'héritage de son passé.

L'équipe lauréate bénéficie de la notoriété du Concours étudiant, sans autre engagement. L'Organisation du Prix Versailles sera indépendante de tout développement ultérieur du projet, susceptible de mobiliser l'équipe lauréate.

ARTICLE 3 – Qualification des candidats

Les étudiants actuellement inscrits dans une ou plusieurs universités sont éligibles à participer seuls ou en groupes à cet appel.

Les candidatures d'équipes multidisciplinaires sont fortement encouragées.

ARTICLE 4 – Procédure

La procédure se déroule en trois étapes.

ÉTAPE 1 – DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le dépôt des candidatures s'effectue librement, en français ou en anglais, via le formulaire en ligne prévu à cet effet (accessible sur www.prix-versailles.com) d'ici le 15 avril 2018 à minuit, heure de Paris, France. Les éléments à fournir comprennent notamment :

- une présentation rédigée de l'équipe candidate (100 mots maximum) ;
- une présentation générale par écrit de l'idée proposée (200 mots maximum) ;
- une à trois sections transversales ou longitudinales à l'échelle 1/500 pour montrer l'idée proposée dans son contexte ;
- une partie importante du stade tracée à l'échelle 1/250 ;
- jusqu'à 10 dessins / diagrammes / croquis pour un design intégré d'usage mixte incluant le nouveau stade de football.

Les idées d'un nouveau stade de conception écologique répondront aux normes actuelles de la FIFA en matière de dimension du terrain et de capacité, et prendront en considération le *Liverpool City Centre Connectivity Scheme*, visant à réduire la circulation automobile sur *The Strand* (<http://liverpool.gov.uk/media/1356037/the-strand-public-consultation-comp.pdf>).

La taille maximale de l'ensemble des fichiers soumis ne devra pas à ce stade excéder 10 Mo par candidature (sections transversales et dessins / diagrammes / croquis tout compris). Sinon, la candidature sera automatiquement rejetée.

Pour la candidature lauréate (ÉTAPE 2), des éléments en plus haute résolution et librement utilisables en vue de la communication liée au Concours étudiant seront à fournir au Secrétariat du Prix (ci-après dénommé « le Secrétariat ») à sa demande.

ÉTAPE 2 – SÉLECTIONS

Le jury du Concours étudiant (ci-après « le Jury du Concours étudiant ») examinera les candidatures pour la sélection mondiale.

Le Jury du Concours étudiant 2018, composé d'un maximum de cinq membres, est présidé par Madame Minja Yang (Japon), membre du Jury mondial du Prix Versailles et ancien directeur adjoint du Centre du Patrimoine mondial.

Chaque membre du Jury du Concours étudiant attribuera un, puis deux, puis trois points, respectivement au troisième, au deuxième et au premier des projets qu'il juge les plus remarquables.

Un vote du public peut également être pris en compte, à l'initiative du Secrétariat. Dans ce cas, le public est censé représenter, en expression de votes, l'équivalent de deux autres membres du Jury du Concours étudiant.

La distinction sera accordée au projet obtenant le maximum de points.

Le Jury du Concours étudiant décidera si les deuxième et troisième choix sont également rendus publics.

En cas d'égalité des scores, le vote du président du Jury du Concours étudiant compte double. Les décisions n'ont pas à être motivées.

ÉTAPE 3 – ANNONCE DES RÉSULTATS

Les résultats seront officiellement annoncés lors de la Cérémonie mondiale du Prix Versailles qui se tiendra Siège de l'UNESCO (Paris, France), le 15 mai 2018.

Les résultats du Concours étudiant feront l'objet d'une publicité dans le monde entier.

ARTICLE 5 – Interprétation et absence d'appel

L'interprétation du règlement relève de la seule compétence du Secrétariat. Il ne peut être fait appel des décisions d'attribution.



WWW.PRIX-VERSAILLES.COM
CONTACT@PRIX-VERSAILLES.COM